

AP208

33 jours 231 heures

5 705 €

Exonérés de TVA

CQP Spécialiste prestation santé prévoyance

COMPÉTENCES VISÉES

- **Traiter** des demandes complexes et des réclamations avec une réponse personnalisée.
- **Suivre** l'utilisation du système d'informations et traiter les anomalies du processus de production au regard de la réglementation.
- **Prendre** en compte et valoriser l'image, les forces et les valeurs de l'entreprise mutualiste auprès des adhérents et des professionnels de la protection sociale.
- **Contrôler** la fiabilité et la pertinence des informations reçues, le bon déroulement du processus de production et l'application des règles de gestion.
- **Mettre** en place et conduire des actions d'amélioration.
- **Fournir** un appui technique aux gestionnaires et aux conseillers.

LES PLUS DE LA FORMATION

La formation peut être suivie en session continue ou discontinue (alternance).

PUBLIC

- Salariés de la Branche exerçant le métier ou accédant au métier. Jeunes ou adultes en contrat de professionnalisation.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

FORMATEUR(S)

Des professionnels de la Mutualité, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Du 21 septembre au 7 mai

Du 30 septembre au 29 mai

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un accompagnement personnalisé.
Des journées training pour préparer les épreuves de validation.

VALIDATION

Sur le poste de travail, en contrôle continu pendant la formation.
Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation.

PROGRAMME

A. ANALYSER ET TRAITER LES DOSSIERS COMPLEXES EN UTILISANT SON EXPERTISE DANS LE DOMAINE DES PROCESSUS DE TRAITEMENT DES PRESTATIONS ET COTISATIONS EN SANTÉ/PRÉVOYANCE

1. Connaissance approfondie du processus de traitement des prestations de santé
2. Connaissance du processus de traitement des prestations prévoyance
3. Connaissance approfondie du processus de traitement des cotisations santé ou prévoyance gestion individuelle
gestion collective

B. MAITRISER LA RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE SANTÉ/PRÉVOYANCE POUR L'ÉLABORATION D'UNE SOLUTION PERTINENTE AUX CLIENTS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

1. Régimes de protection sociale : santé/prévoyance
2. Spécificités des contrats complémentaires en santé/prévoyance
3. Exonérations sociales et fiscales des contrats à adhésion obligatoire en santé/prévoyance

C. INTÉGRER ET PRENDRE EN COMPTE L'ORGANISATION ET L'ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

1. Connaissance du secteur des mutuelles et de leur environnement

D. ANALYSER LA CONFORMITÉ ET LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION ET PRODUIRE DES ACTIONS D'AMÉLIORATION

1. Code de la Mutualité et réglementation
2. Savoir rédiger une «Note de modification de procédure»
3. Elaboration d'un cahier des charges et organigramme

E. APPORTER UN SUPPORT TECHNIQUE AUX COLLABORATEURS ET TRANSMETTRE DES SAVOIR-FAIRE

1. Communication écrite
2. Communication orale